



Formation : Pérenniser son exploitation grâce à la multiperformance

Prochaines dates : 17-18-19 août 2018

Lieu : La Ferme de Cagnolle, Pays de Belvès (24)

Préambule

Depuis 10 ans la Ferme de Cagnolle s'est engagée à créer une structure agricole qui puisse répondre aux problématiques auxquelles l'agriculture moderne est confrontée : comment produire des produits de qualité, en quantité, avec un impact environnemental positif et sans diminuer le potentiel productif des terres cultivées ? Pour répondre à ce défi, la Ferme de Cagnolle a placé le sol au centre des préoccupations agronomiques, avec la profonde conviction qu'un sol ayant une activité biologique intense permettrait de répondre aux problématiques économiques, environnementales et sociétales rencontrés par les agriculteurs.

La formation

Cette formation de trois jours vise la transmission de techniques favorisant la mise en place d'agro-écosystèmes efficaces pour une production maraîchère performante. Au sein du réseau Maraîchage sur Sol Vivant, la Ferme de Cagnolle peut montrer qu'il est possible d'accroître considérablement les rendements agricoles tout en aggradant les sols et en favorisant la biodiversité, tout en étant économiquement viable dans le cadre d'une production de légumes et de fruits sains et de qualité.

Profil des participants / Prérequis

La formation s'adresse aux porteurs de projets dans le domaine du maraîchage, futurs agriculteurs désireux d'acquies des techniques innovantes ainsi qu'agriculteurs déjà installés souhaitant modifier leurs pratiques. Cette formation est financée par Vivéa, pour les personnes ayant un des statuts suivants : agriculteurs, cotisants solidaires et porteurs de projets en démarche d'installation via le PAIT.

Objectifs de la formation

Transmettre un ensemble d'outils et techniques favorisant la mise en place d'agro-écosystèmes pour une production maraîchère performante :

- Comprendre et concevoir une exploitation agro-écologique
- Comprendre et déterminer l'aménagement maraîcher-forestier
- Savoir mettre en place des itinéraires techniques efficaces (ITK)

Méthodes pédagogiques

La formation adopte un rythme pédagogique basé sur l'alternance entre théorique et pratique : apports théoriques, études de cas, partage d'expérience, observations de terrain, visites de planches de cultures, des vergers et études de sol à la Ferme de Cagnolle.

Le contenu de la formation

1) Comprendre et concevoir une exploitation agro-écologique : le maraîchage sur sol vivant :

- Notions fondamentales du fonctionnement des écosystèmes
- Gestion de la fertilité : amendements et couverts végétaux
- Taille de l'exploitation et économies d'échelle, design et agencement de la ferme

2) Comprendre et déterminer l'aménagement maraîcher-forestier :

- Connaître les intérêts agronomiques et de résilience aux aléas climatiques de l'aménagement maraîcher-forestier
- Reconnaître l'importance de l'arbre au sein des agrosystèmes et des territoires
- Déterminer comment adopter des pratiques agroforestières pour aménager sa structure agricole
- Etude de cas : les haies fruitières diversifiées

3) Méthodologie de construction d'un itinéraire technique (ITK) :

- Comment appréhender un itinéraire technique sans travail du sol
- L'autoproduction des plants maraîchers et fruitiers et des semences maraîchères
- Étude de cas et focus sur des ITK à la Ferme de Cagnolle : principales cultures, rotations, photos, fiches légumes chiffrées

L'intervenant

Benoît Le Baube, chef d'exploitation depuis 10 ans, sur la ferme expérimentale de Cagnolle, intervient à travers l'organisme de formation Expert CND dans sa branche agro-écologie.

Évaluation et modalités de suivi

La formation comprend un dispositif de suivi évaluation incluant :

- Une feuille d'émargement par demi-journée
- Un questionnaire d'appréciation de la formation

Chaque participant recevra les supports utilisés, ainsi qu'une attestation de participation à la formation si besoin.

Financement

Vivéa

Cette formation est financée par Vivéa - Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant - pour les agriculteurs, les cotisants solidaires ainsi que pour les porteurs de projets étant en démarche d'installation via le PAIT. Il est indispensable d'avoir un de ces trois statut pour être finançable.

Vivéa finance entièrement les 3 jours de formation, soit 21 heures, pour un montant total de 756 € qui seront débités de votre quota annuel.

Particulier

Non finançable par Vivéa, la formation vous est également ouverte.

Pour un coût total de 360 €.

Pour plus d'informations - Inscription - financement

Carmen Bobon | 06.27.25.66.95

Cagnolle, St Amand, 24170 PAYS DE BELVÈS

Email : perigord@lafermedecagnolle.fr

Site : lafermedecagnolle.wordpress.com